



Diagnostic des plages et des estrans de la zone
Natura 2000
« Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf »

Préfaïlles

Avec le soutien financier de



Cadre général

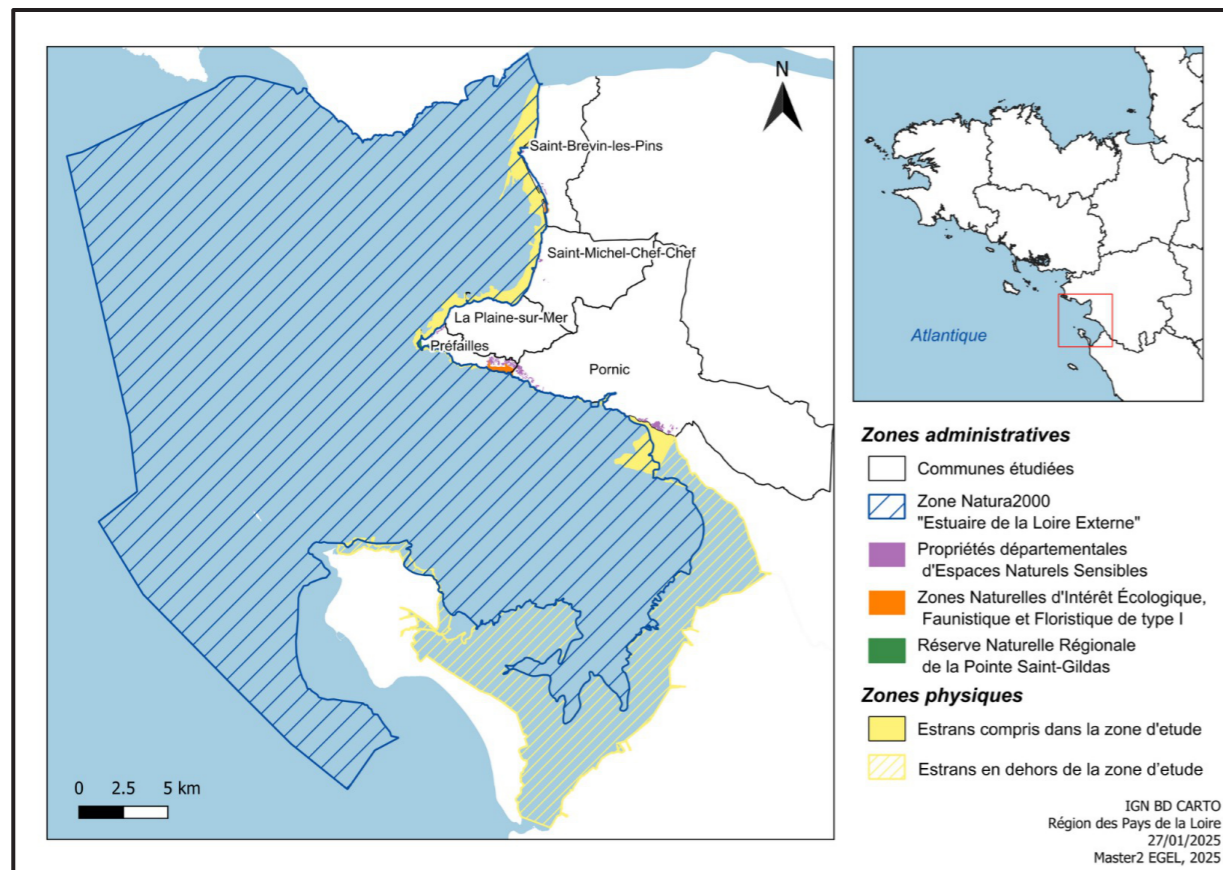
Contexte de l'étude

L'estuaire de la Loire externe correspond à l'embouchure du plus long et du plus sauvage fleuve de France, son bassin versant couvrant un cinquième du territoire français. La zone Natura 2000 Estuaire de la Loire externe est quasiment entièrement marine, à l'exception des îlots de la baie du Pouliguen et de l'île du Pilier, et couvre l'estran sur la partie nord du site jusqu'à Pornic puis suit le zéro hydrographique dans la baie de Bourgneuf. Son périmètre est couvert par la Zone de protection spéciale (ZPS) FR 5212014 "Estuaire de la Loire - Baie de Bourgneuf" créée en 2008, et deux Zones spéciales de conservation (ZSC) FR 5202011 et FR 5202012 "Estuaire de la Loire nord" et "Estuaire de la Loire sud - Baie de Bourgneuf", créées en 2009, et concerne les communes de Pornichet, Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-Chef-Chef, La-Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic et Noirmoutier-en-l'île.

Dans le cadre de la gestion de cet zone Natura 2000, un diagnostic des plages a été commandé par l'OFB en la personne de Pauline Savary, chargée de mission Natura 2000 sur la zone, aux étudiant.e.s de seconde année du master Expertise et gestion de l'environnement littoral (EGEL). Le but de ce travail est de réaliser une synthèse des connaissances et des enjeux relatifs aux plages de la zone, ainsi que de faire l'inventaire des mesures de gestion mises en place par les différentes communes afin de pouvoir proposer des pistes de gestion pour faire face aux enjeux écologiques de la zone.

Ce travail a donc été réalisé par sept étudiants et étudiantes en seconde année de master EGEL, un parcours du master Sciences de la mer et du littoral de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) à Plouzané (29280). Le groupe se compose de : Marjan Braun, Alix Bayle, Noé Desmares, Lucas Lopez, Angélique Méral, Gautier Vanhille et Tom Vuylsteker.

Le présent document se concentre sur le diagnostic écologique des plages de Préfailles, la méthodologie de l'étude et la présentation de fiches pour les plages à enjeux écologiques. Il est accompagné d'un second rapport, intitulé « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats », qui présente de manière plus générale les différentes problématiques environnementales rencontrées sur la zone Natura 2000, ainsi que des propositions de mesures de gestion plus détaillées.



Carte 1 : La zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf » et les différents estrans.



Sommaire

Introduction	2
Cadre général	6
Méthodologie et protocole	6
Présentation de la commune	9
Sélection des plages	11
Fiches des plages sélectionnées	
1 - Plage de l'Anse du sud	12
2 - Plage du Cormier	14
3 - Plages de la Raitrie, de la Palette et de Choizeau	15
Bibliographie	16

Table des figures

Carte 1 : La zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf » et les différents estrans	2
Carte 2 : Localisation de la commune de Préfailles et ses estrans	10
Carte 3 : Carte des enjeux environnementaux sur les estrans de la zone Natura 2000	11
Carte 4 : Plage de l'Anse du sud	12
Carte 5 : Plage du Cormier	14
Carte 6 : Plages de la Raitrie, de la Palette et de Choizeau	15
Tableau 1 : Catégories thématiques de la prospection sur le terrain.	8
Tableau 2 : Liste des entretiens réalisés pour l'étude.	8

Cadre général

Méthodologie et protocole

Afin de répondre aux objectifs fixés par l'OFB, l'étude s'est appuyée sur des recherches bibliographiques, des prospections sur le terrain et des entretiens avec des acteurs locaux.

Recherches bibliographiques et collecte de données

En premier lieu, un état de l'art a été dressé à partir d'articles et d'ouvrages scientifiques, de données issues de l'INSEE, de littérature grise et des articles de presse, de la documentation mise à disposition par le commanditaire et par les communes sur la zone d'étude et son territoire, ainsi que des études naturalistes réalisées par des associations. Une attention a également été portée aux exemples de réalisations analogues à ce projet dans d'autres territoires (Zone Natura 2000 de la baie de Bourgneuf).

La collecte de données sur le site a aussi été réalisée en amont du terrain, à l'aide d'outils cartographiques partagés par le commanditaire et de sites en "open data" comme Google earth, Open Street Map, et les référentiels de l'Institut géographique national (IGN). Ce travail nous a permis d'abord de recenser les plages de la zone et d'identifier leurs délimitations, puis d'avoir un premier aperçu de leurs enjeux : présence d'habitats et d'espèces d'intérêts communautaires, activités anthropiques, infrastructures d'accès ou de protection de la plage, artificialisation du trait de côte, etc. Cette première étape nous a enfin permis d'identifier les informations à vérifier et à préciser sur le terrain.

Ce travail a permis au groupe d'étudiant.e.s de mieux comprendre les dynamiques et les enjeux de la zone d'étude, de construire des grilles d'entretien, d'établir un protocole de terrain et d'analyser les différents modes de gestions déjà en vigueur sur des zones naturelles.

L'objectif final est de pouvoir présenter aux communes des fiches de diagnostic de certaines de leur plage, en mettant en exergue les enjeux qu'elles présentent, les mesures déjà établies et celles que nous recommandons.

Protocole de terrain et cartographie

Le travail sur le terrain a été une partie déterminante dans l'étude réalisée. La première semaine de terrain s'est déroulée du 21 au 25 octobre et la seconde du 25 au 28 novembre 2024.

1ère semaine de terrain :

La première sortie sur le terrain a permis d'effectuer un travail de prospective. Selon le protocole établi en amont du terrain, nous nous sommes rendus sur la quasi-totalité des plages de la zone d'étude (63 sur 80) pour compléter nos informations sur les éléments suivants : infrastructures, avifaune présente, habitats d'intérêt communautaire, activités anthropiques. Cette sortie nous a permis de sélectionner 23 plages à étudier, selon des critères d'enjeux naturalistes, mais aussi en accord avec le commanditaire et les plages prioritaires proposées

par les communes. Collectivement, il a donc été décidé de se focaliser sur les communes au sud de la Loire. Les plages des communes de St-Nazaire, de Pornichet et Noirmoutier-en-l'Île n'ont en définitive pas pu être étudiées, à cause des moyens et du temps limité pour ce travail, mais il sera sans doute intéressant de les prendre en compte dans de futures études.

Les plages visitées ont ensuite été classées sur une échelle allant de « enjeux faibles » à « enjeux forts ». Ce classement s'appuyait sur plusieurs critères, tels que la présence de l'avifaune, l'existence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'autres enjeux environnementaux mentionnés lors des entretiens ou observés sur place. Une forte présence d'activités anthropiques a également contribué à un classement plus élevé. Enfin, des remarques issues des entretiens, telles que des préoccupations concernant une gestion insuffisante, ont également été prises en compte pour déterminer ce classement.

2ème semaine de terrain :

La deuxième sortie sur le terrain a permis d'effectuer une analyse plus fine des plages sélectionnées. Le tableau 1 présente les thématiques sur lesquelles la prospection s'est concentrée.

De manière générale, ce travail de terrain a également servi à réaliser des photographies pour illustrer le rapport, mais également à comprendre la réalité de la complexité de la gestion de ces plages, que le groupe a perçu grâce aux entretiens réalisés.

Entretiens

Tout au long de l'étude, des entretiens semi-directifs d'une à deux heures ont été menés en face-à-face, par visioconférence, ou parfois sur le terrain, en parcourant une plage avec le ou la gestionnaire. Une grille d'entretien a été réalisée, ainsi qu'un formulaire de consentement d'utilisation des données. Une majorité d'entretiens ont été enregistrés afin d'être analysés et synthétisés *a posteriori* par les membres du groupe.

Les personnes ressources ont été identifiées en amont par le commanditaire. Il s'agit notamment des personnes chargées des questions environnementales et de la gestion des sites au niveau des communes ou groupements d'agglomérations (élu.e.s et responsable environnement pour la plupart), mais aussi de responsables ou bénévoles d'associations environnementalistes, d'autres gestionnaires de site Natura 2000 et d'employés de bureaux d'études. Le tableau 2 fait état des 14 entretiens réalisés.

Les entretiens avec les gestionnaires et les élus des communes nous ont permis de comprendre les dynamiques du territoire, de connaître les principales thématiques de gestion sur les plages déjà mises en place ou en cours de réalisation. Certaines personnes nous ont accueillis sur le terrain pour le parcourir ensemble. Les associations nous ont permis d'appréhender les enjeux environnementaux à l'aune de leur expertise, et de partager leur recommandation pour la conservation des habitats.

Tous ces partages d'expérience et de connaissance ont constitué un support important pour la rédaction de nos fiches de diagnostic des plages.

Limites de l'étude

Il est essentiel de souligner plusieurs limites auxquelles ce travail a été confronté :

D'une part, les observations sur le terrain ont été contraintes par les horaires de marées, compliquant l'étude des habitats d'estran. De plus, le manque de flexibilité, lié à notre emploi

CATÉGORIES				
Date	Heure de début / de fin	Météo	Marée	Coefficient de marée
Activités de loisir	Activités professionnelles	Habitats d'intérêt communautaire	Faune	Avifaune
Panneaux	Aménagements	Occupation du sol	Accès	Présence de chiens

Tableau 1 : Catégories thématiques de la prospection sur le terrain.

ACTEURS CONTACTÉS	PARTICIPANTS	POSTE	DATE DE L'ENTRETIEN
Mairie de Pornic	Denis Gelard	Responsable environnement	23/10/2024
Mairie de Préfailles	Édith Martine	Première adjointe ; Environnement-Urbanisme	21/10/2024
	James Guillon	Service environnement Préfailles / Bénévole chez Bretagne Vivante	21/10/2024
Mairie de Saint-Brévin-les-Pins	Jérémy Guillet	Chargé environnement	22/10/2024
	Frédéric Lepage	Responsable des espaces naturels	22/10/2024
Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef	Olivier Broussole	Responsable service environnement	23/10/2024
Mairie de Saint-Nazaire	Yann Lozachmeur	Chargé du suivi aquatique et d'animation - écologue	18/12/2024
	Alain Rondineau	Responsable d'unité : service éducation sportive et nautisme, Direction des sports et du nautisme	18/12/2024
Mairie de Pornichet	Mathilde Wagnier	Service Mer, Littoral, Développement Durable	12/11/2024
Bratgne Vivante	Gwenola Kervingant	Ancienne présidente de Bretagne Vivante	22/10/2024
Association Vivre l'Île 12 sur 12	Alain Andromaque	Membre actif	20/10/2024
Ligue de Protection des Oiseaux	Dominique Tavenon	Bénévole référent nidification du gravelot à collier interrompu sur les plages de Saint-Brévin	26/11/2024
Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf	Sophie Miramont	Chargée de mission Observatoire de la biodiversité et Natura 2000	04/12/2024
Bureau d'étude Biolittoral / Société des sciences naturelles de l'Ouest	Anne-Laure Barillé	Directrice de bio-littoral	06/11/2024

Tableau 2 : Liste des entretiens réalisés pour l'étude.

du temps d'étudiants (incluant des cours à suivre et divers travaux à rendre), ainsi que la période hivernale, ne nous ont pas permis d'effectuer nos investigations sur le terrain lors des périodes de plus forte fréquentation. Cela concerne aussi bien les pratiquants d'activités récréatives (plage, pêche à pied, kite-surf) que les oiseaux, dont la présence est généralement plus marquée à d'autres saisons. De même, la réalisation des cartes repose sur des données collectées lors des observations de terrain. Le zonage d'habitats est approximatif et au vu de la période hivernale, certaines installations temporaires (comme les postes de secours ou les toilettes) n'étaient pas présentes ou visibles, ce qui a pu limiter la précision de la cartographie des aménagements.

Les personnes interrogées, issues des communes ou communautés de communes, ne disposaient pas forcément d'une vision complète des mesures de gestion en place et des enjeux environnementaux présents sur leur territoire ou des intentions des élus en matière de gouvernance environnementale. De plus, les élections municipales partielles de la Plaine-sur-Mer, faisant suite à la démission de quatorze membres du conseil municipal début septembre, ne nous ont pas permis d'en rencontrer des élus ou employés.

Le choix des plages étudiées a été basé sur des enjeux perçus et définis par le groupe, introduisant ainsi un certain degré de subjectivité dans la démarche. Également, étant le premier diagnostic de plage mené par le groupe d'étudiants, la nouveauté du sujet et le manque d'expertise sur ce type d'études peuvent être perçus comme des limites.

En accord avec la commanditaire, les communes de Pornichet, de Saint-Nazaire et Noirmoutier-en-l'Île n'ont pas été prises en compte, afin de mener à bien l'étude dans la limite des moyens et du temps qui lui étaient alloués.

Dans ces conditions, pour des études futures, nous préconisons de réaliser des études naturalistes sur les plages à enjeux forts en intégrant des observations à différentes saisons et coefficient de marée, et de généraliser à l'ensemble des communes (St. Nazaire ; Pornichet) ce diagnostic.

Présentation de la commune

La commune de Préfailles possède un linéaire côtier d'environ 9 km, entièrement compris dans la zone Natura 2000. Le littoral de la commune est en partie très urbanisé, mais il se distingue également par la présence d'une Réserve naturelle régionale (RNR) à la pointe de Saint-Gildas et deux espaces naturels sensibles (ENS), "La Pré" au nord et "Lande d'Ajoncs" au sud. Treize plages ont été identifiées sur la commune, il s'agit, du nord au sud, de :

- la plage de Saint-Gildas / La Prée ;
- la plage de l'Anse du sud ;
- la plage de la Raise ;
- la plage des Châtelets ;
- la plage de la Roche percée ;
- la Grande plage de Préfailles ;
- la plage de Margareth ;
- la plage de Port Meleu ;
- la plage de Port aux Goths ;
- la plage de la Raitrie ;

la plage de la Palette ;
 la plage des Choizeau ;
 la plage de Ker Bidet.

Les enjeux environnementaux des plages concerne avant tout les plages situées dans les espaces naturels identifiés plus haut. La RNR est l'espace le plus inclus dans un périmètre urbain, et sa gestion fait l'objet d'un plan révisé tous les dix ans. Néanmoins, le site est plutôt anthropisé, et plutôt largement fréquenté (500 000 visiteurs / an), ce qui atteste sans doute également de son attrait malgré les quelques restrictions mises en place (interdit aux vélos, chiens en laisse). Au nord, l'ENS de "La Prée" est gérée par la commune, qui travaille avec des agriculteurs pour entretenir les zones naturelles et au sud, l'ENS des "Landes d'ajoncs", situé sur des terrains du Conservatoire du littoral, des terrains communaux et des terrains privés, est géré par le département. Ce deuxième ENS est un site remarquable, avec des littoraux préservés quoique plutôt fréquentés, sur lesquels on relève notamment la présence de très beaux récifs d'hermelles.

La principale problématique rencontrée par la commune concerne la fréquentation touristique, bien que la forte activité de pêche à pied participe également, sur les estrans rocheux, à la déstabilisation des habitats. A noter également que l'introduction des huîtres creuses conduit à leur prolifération au détriment des algues.

Depuis 2021, la commune a supprimé des poubelles, pour responsabiliser les usagers vis à vis de leurs déchets, et ont également supprimé les cabines de douches présentes sur les trois plages surveillées. Malgré la réticence de certains habitants, la commune a également décidé de ne plus ramasser les algues sur les plages, et organise avec des associations des ramassages de déchets.



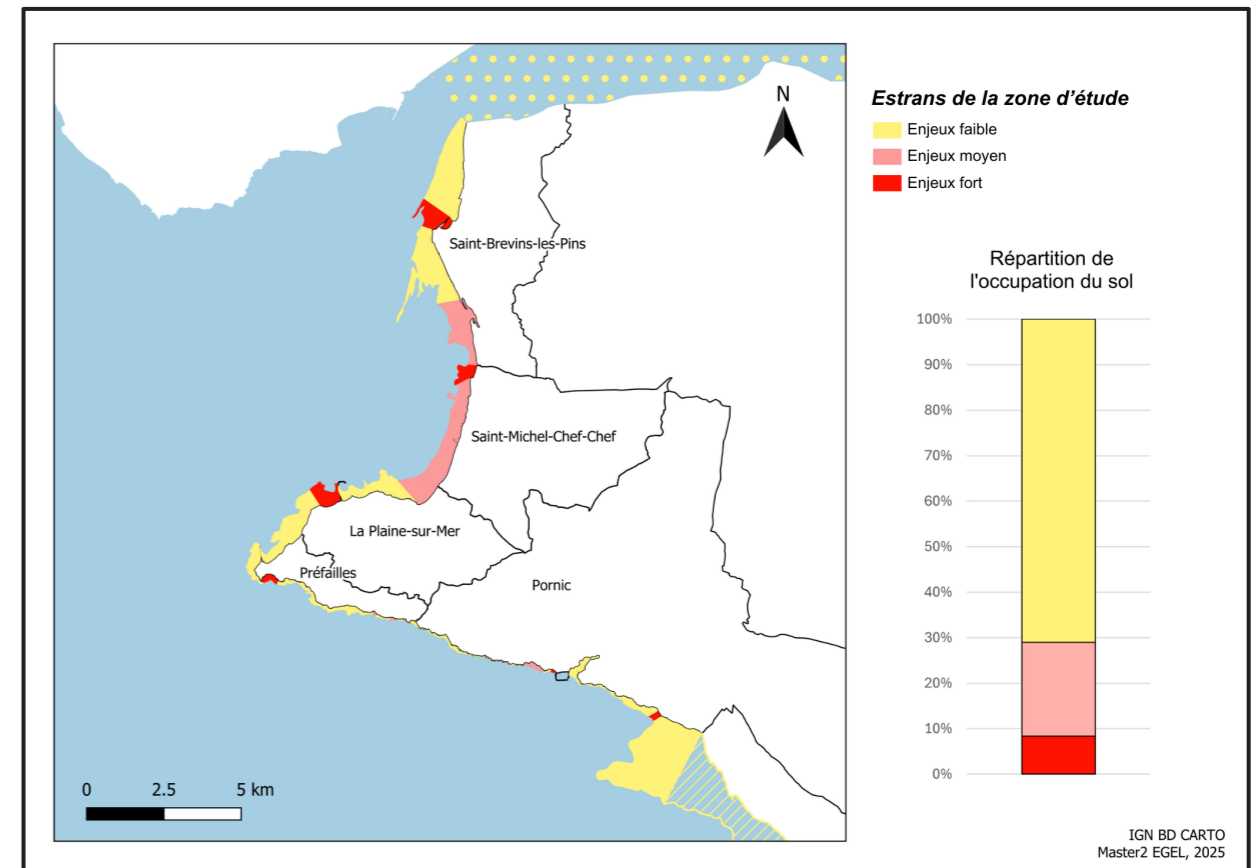
Carte 2 : Localisation de la commune de Préfailles et ses estrans.

Sélection des plages

Après la première prospection de terrain et à la suite des entretiens, en accord avec le commanditaire, les plages retenues pour l'étude sont :

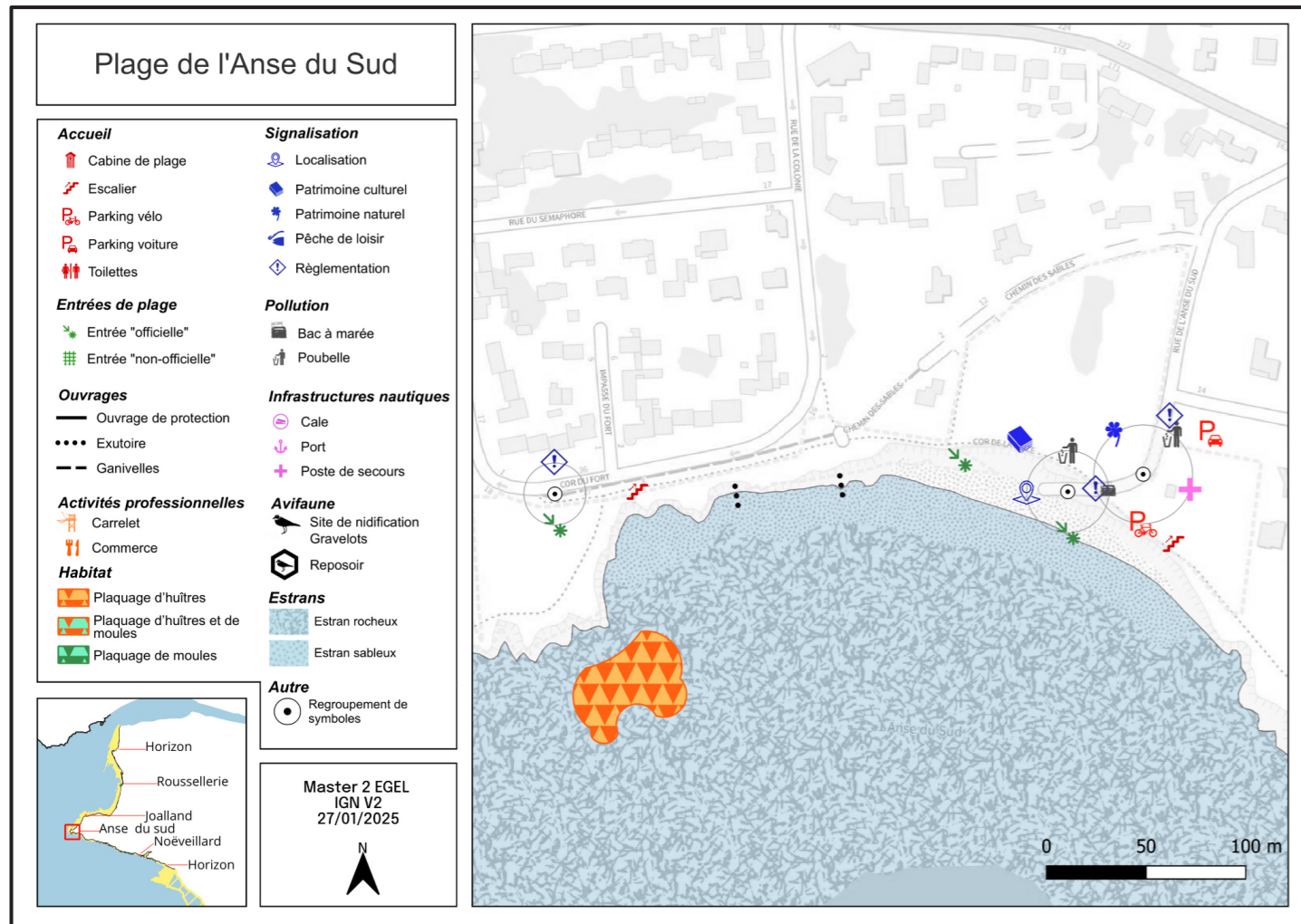
- la plage de l'Anse du sud ;
- la plage de Port aux Goths ;
- Les plages de la Rairtrie, de la Palette et du Choizeau.

Ces plages sont identifiées comme étant soumises à des pressions anthropiques importantes et comme présentant des enjeux environnementaux forts ou moyens. La plage de l'Anse du sud fait l'objet d'une fiche et d'une cartographie plus détaillées.



Carte 3 : Carte des enjeux environnementaux sur les estrans de la zone Natura 2000.

1 - Plage de l'Anse du sud



Description du site

L'Anse de Sud est une plage de sable orientée au sud, située en zone urbaine et entourée par un système dunaire ainsi que des falaises, qui abritent une grande diversité de micro-habitats. Vers l'ouest, un vaste estran rocheux s'ajoute au cadre naturel, abritant des écluses à poissons constituant à la fois un patrimoine archéologique et un refuge essentiel pour la biodiversité marine, qui n'ont cependant pas pu être cartographiés du fait des conditions de marées.

À proximité, une réserve naturelle régionale terrestre vise à renforcer et préserver l'intérêt écologique du site, lequel se trouve également dans une zone de préemption

délimitée au titre des Espaces naturels sensibles (ENS). La plage est facilement accessible grâce à un parking aménagé, une route et le sentier de grande randonnée (GR). En période de pointe, la fréquentation peut atteindre entre 450 et 900 personnes, selon les données «Pavillon Bleu», témoignant de l'attractivité de ce site très fréquenté.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Avifaune : Pipit maritime (*Anthus petrosus*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Hironnelle de rivage (*Riparia riparia*), Goéland marin (*Larus marinus*)

Habitats particuliers : placages d'huîtres et d'hermelles.

ACTIVITÉS

Professionnelles : aucune.

Loisir : pêche récréative, activités nautiques (surf, kayak), pêche à pied, baignade.

Aménagements : sanitaires, poubelles, zone de baignade, poste de secours (en été).

GESTION

- Suppression des poubelles pour inciter les gens à repartir avec leurs déchets ;
- Condamnation des douches avec pour objectifs de limiter le gaspillage des ressources et d'éviter les polluants (shampoings, etc.) ;
- Depuis 2021, sensibilisation du public : ramassage des déchets en collaboration avec une association (2 à 3 fois par an) ;
- Observation et suivi de l'estran réalisés par Bretagne Vivante, Surfrider et l'association Hironnelle, qui organisent également des ramassages de déchets sur la plage ;
- Mise en place des ganivelles ;
- Panneaux de sensibilisation ;
- Analyse des eaux de baignade.

PROBLÉMATIQUE

Avec son vaste estran rocheux recouvert de placages d'huîtres et d'hermelles, classés parmi les habitats d'intérêt communautaire, sa dune, la diversité de ses micro-habitats et la richesse de son avifaune, la plage de l'Anse de Sud constitue un site à forts enjeux environnementaux.

Situé en zone urbaine et à proximité d'une réserve naturelle, ce site est très fréquenté tout au long de l'année pour des activités variées. Certaines pratiques inappropriées, comme la pêche à pied sans remise en place des rochers retournés, peuvent accentuer les pressions anthropiques sur des habitats et des espèces sensibles.

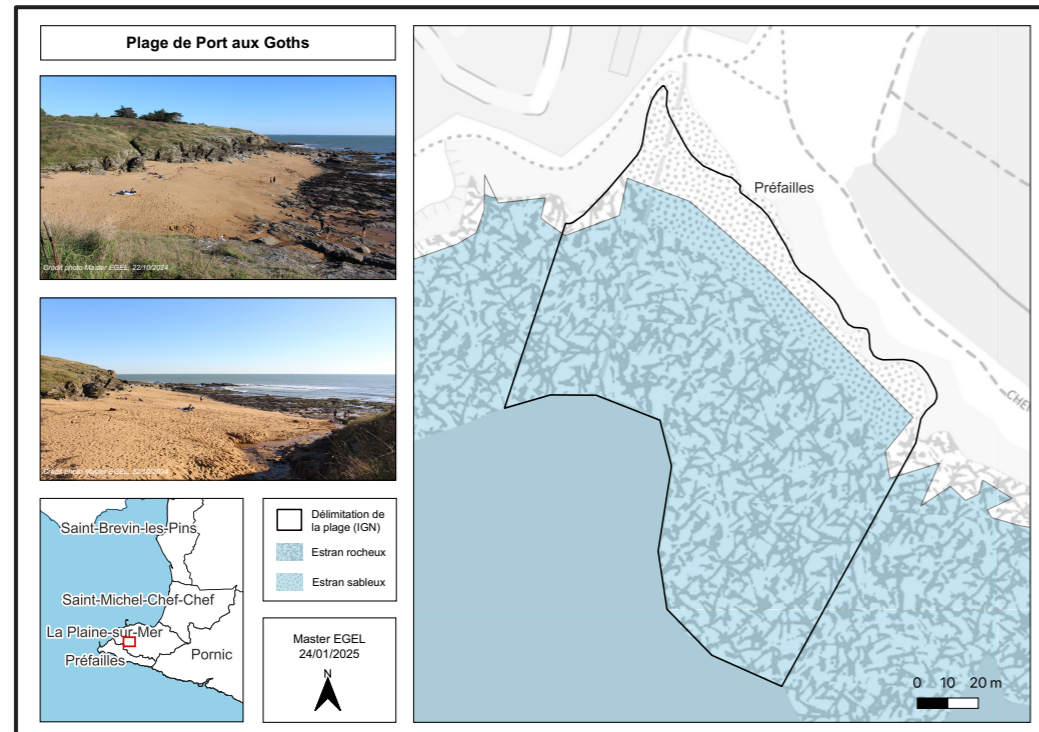
En outre, l'écosystème est fragilisé par la prolifération des huîtres creuses, qui ont envahi l'estran, autrefois couvert d'algues.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Renforcer la surveillance et les suivis environnementaux ;
- Accroître la sensibilisation du public en installant des panneaux informatifs sur les enjeux environnementaux et les comportements à adopter ;
- Mener davantage d'études sur les impacts des activités nautiques sur les habitats et les espèces de l'estran ;
- Étendre la réserve naturelle à l'estran ;
- Augmenter les moyens de contrôle et de sensibilisation pour limiter le piétinement des dunes, la présence de chiens sans laisse et pour guider les pêcheurs vers de bonnes pratiques.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

2 - Plage de Port aux Goths



Description du site

La plage de la Port aux Goths se situe dans une zone de préemption délimitée au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et dans une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). D'une longueur d'environ 150 mètres et orientée sud-ouest, elle se trouve dans un environnement majoritairement naturel. Elle est entourée de falaises rocheuses et d'un platier rocheux, offrant une diversité d'habitats d'intérêt écologique et paysager remarquable. Les habitats arrière-dunaires abritant une faune et une flore riches, notamment des pelouses aérohalines très sensibles au piétinement. (Conservatoire du Littoral, 2016). L'accès à la plage est facile, avec une route à proximité et un parking situé à moins de 300 mètres. Un parking pour vélos, un chemin piéton, et la proximité d'une route facilitent l'accès. À côté de la plage, on trouve le camping associatif « Amis de la Nature ».

Enjeux environnementaux

Avifaune : Fauvette pitchou (*Curruca undata*) (Conservatoire du Littoral, 2016), goélands (*Larus* spp.)

Habitats particuliers : placages d'huîtres et d'hermelles.

Mesures de gestion

- Signalisation : Présence d'un panneau d'information ;
- Plage interdite aux chiens.

Problématique : Avec son estran rocheux recouvert de placages d'huîtres et d'hermelles, classés parmi les habitats d'intérêt communautaire, ainsi que la richesse de son avifaune, la plage de la Port aux Goths constitue un site à forts enjeux environnementaux.

Pour concilier la préservation de ces habitats sensibles avec les activités humaines, une attention particulière et un suivi renforcé des espèces et des habitats permettraient d'assurer une meilleure protection du site. Une vigilance accrue doit également être portée à l'exutoire, qui joue un rôle essentiel dans l'apport de sédiments et la qualité des eaux, deux facteurs clés pour la santé des habitats et des espèces.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

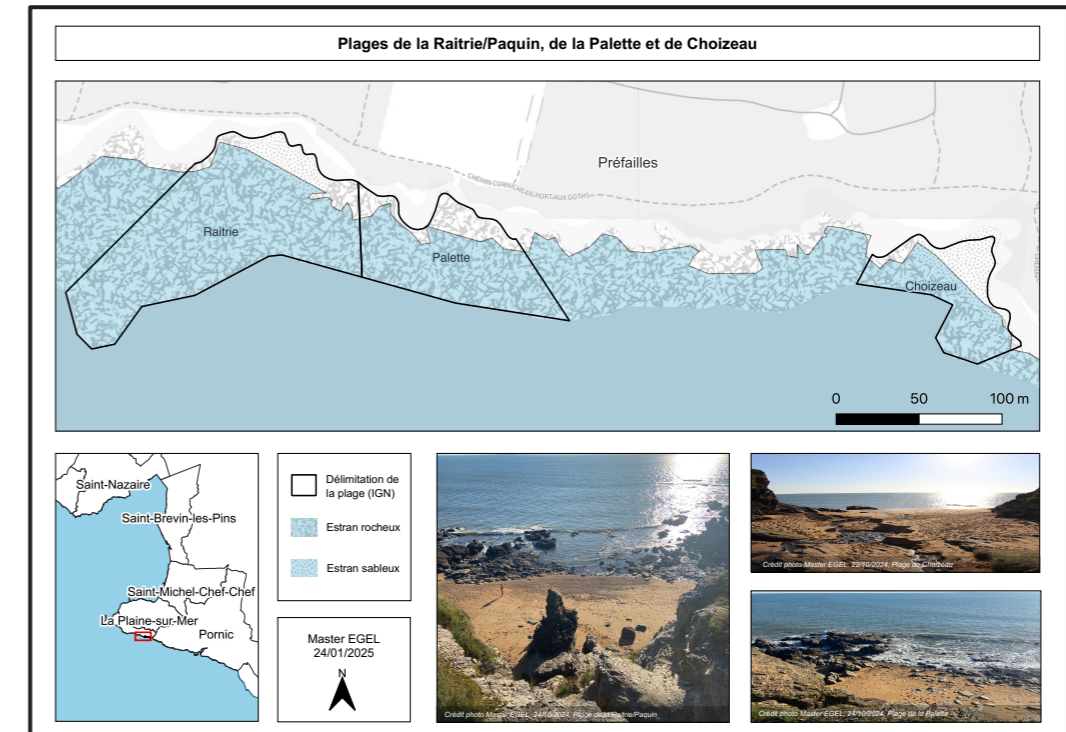
Activités

Professionnelles : aucune.

Loisir : balades, baignades, activité nautique (kayak).

Aménagements : exutoire, cabane de pêche.

3 - Plages de la Raitrie, de la Palette et de Choizeau



Description du site

Les plages de la Raitrie, de la Palette et de Choizeau présentent des caractéristiques géographiques similaires. Situées en zones de préemption délimitées au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), ces plages de sable de petite taille (environ 75 m) sont orientées sud-ouest et adossées à des falaises rocheuses granitiques. Elles sont accessibles par un chemin piéton (GR) : de grands parkings sont disponibles à proximité mais il faut compter environ 10 minutes de marche pour accéder ensuite au littoral, ce qui rend ces plages moins simple d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La plage de Choizeau semble toutefois plus facilement accessible que les deux autres. De plus, elle dispose d'un accès à vélos. À marée haute et lors de grands coefficients de marée, elles peuvent être totalement submergées.

Enjeux environnementaux

Avifaune : pas d'observations.

Habitats particuliers : placages d'huîtres et d'hermelles (communs aux trois plages).

Mesures de gestion

- Panneaux de sensibilisation uniquement présents sur la plage de Choizeau ;
- Présence de ganivelles sur la plage de Choizeau.

Problématique : Malgré une accessibilité limitée, le site attire une forte affluente durant la période estivale, ce qui amplifie les pressions exercées sur l'environnement. Les habitats d'intérêt communautaire, les placages d'huîtres et d'hermelles, se révèlent particulièrement vulnérables au piétinement et nécessitent une attention et suivi renforcé pour assurer leur préservation.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

Bibliographie

Conservatoire du Littoral (2016), Plans de gestion du Conservatoire du littoral - sites de Port-aux-Goths - Portmain, consulté 17 janvier 2025 à l'adresse <https://www.prefailles.fr/medias/2016/01/Plan-de-gestion-Site-de-Port-aux-Goths-et-Portmain.pdf>

Mairie de Préfailles (s.d.), Plage de la Raitrie, consulté le 17 janvier 2025 à l'adresse : <https://bord-de-mer.com/annuaire/fiche/plage-de-la-raitrie-prefailles/>



Contact OFB : Pauline Savary

*Réalisation : Master 2 Sciences de la mer et du littoral, mention EGEL, IUEM - UBO, Alix Bayle, Marjan Braun, Noé Desmares,
Lucas Lopez, Angélique Méral, Gautier Vanhille, Tom Vuylsteker ;*

2024 / 2025.